

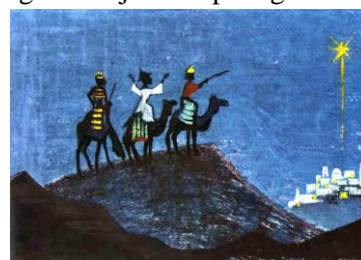
Saint-Amand-les-Eaux, le 3 janvier 2022

Objet : Informations de rentrée – Janvier 2022

Madame, Monsieur, chères familles, chers collègues

Je voulais en tout premier lieu, en ces premiers jour de 2022, vous adresser mes vœux pour l'année nouvelle. Elle s'ouvre dans le contexte hélas familial de la COVID 19 mais je vous souhaite que 2022 comble votre temps et vos familles de petits bonheurs et de grandes joies à partager et à vivre ensemble, en bonne santé. Que vos enfants et vous-mêmes goûtiez la réussite de vos projets et que, de toutes vos entreprises puissiez-vous récolter l'épanouissement.

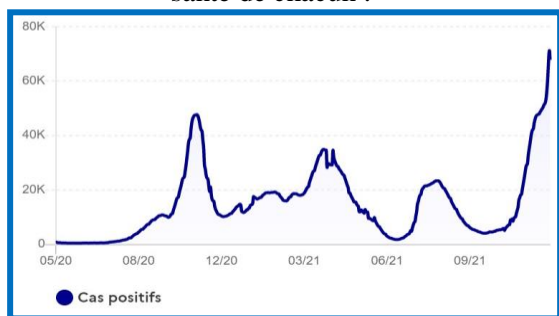
Comme les Rois-mages suivant une étoile jusqu'à la crèche, et que l'épiphanie a célébré il y peu, je voulais vous partager une prière, une empreinte, une lanterne sur notre chemin commun à NDA, une source de méditation. Vous le trouverez à la fin de ce message.



Organisation de la rentrée de janvier 2022 dans un contexte de COVID préoccupant :

Sur le front de l'épidémie, les chiffres témoignent une **situation très difficile** et les vacances de Noël n'ont pas permis de mesurer l'impact réel du nouveau variant Omicron (bientôt majoritaire) : il est très contagieux et le retour en classe va forcément favoriser sa diffusion. Toutes les périodes de reprise sont complexes : vous attendez des informations sur les conditions d'accueil à l'école et nos dirigeants ne peuvent prendre toutes les décisions, faute de pouvoir observer la société « en fonctionnement réel ». **Nous sommes toujours en niveau 2 du protocole.**

Je voulais en préambule partir de quelques indicateurs dressant un rapide portrait de la situation, de son évolution récente et souligner notre responsabilité individuelle et collective au service de la santé de chacun :



- **219.126** c'est le nombre moyen de nouveaux cas au 1^{er} janvier (le plus important depuis le début de l'épidémie, il était à 67.824 le 26/12)
- **1.456** c'est le taux d'incidence hebdomadaire pour 100.000 habitants, le plus fort depuis 18 mois (il était de **729** le 26/12)
- **8.731** c'est le nombre de nouvelles hospitalisations quotidiennes dont **1868** en soins critiques (1300 et 280 le 26/12)



- **51.700.000** c'est le nombre de personnes complètement vaccinées (sur 65.235.000 personnes en France environ), sachant que depuis peu, la vaccination est ouverte aux 5-11 ans.

Une **Foire Aux Questions** a été diffusée, mise à jour, le 2 janvier 2022. Elle fait le point sur plusieurs sujets que je vous détaille juste après (riche de 38 pages, cette « FAQ » porte en surligné jaune les nouvelles décisions – les autres informations étant les mêmes que dans les documents précédents).

La **question du « contact-tracing » et de l'isolement** a fait l'objet d'un communiqué de notre ministre de la santé ce dimanche 2 janvier. Vous trouvez une infographie synthétique et consultable sur **CE LIEN** ainsi que le détail dans les pages 18 à 22 de la **FAQ** sus-citée. Pour les **élèves cas contact vaccinés**, un document d'attestation sur l'honneur spécifique à NDA est disponible sur notre site en **CLIQUANT ICI**. **En l'absence de ce document, complété et signé par la famille après le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} test (J0, J2 et J4), le retour en classe ne sera pas autorisé.**

.../...



○ **Page 7, règles de limitation de brassage :**

*Nous vous rappelons l'impérieuse nécessité de porter le masque et de respecter les gestes barrière et notamment, lors des entrées et sorties d'établissement. Insistez auprès de vos enfants pour qu'ils restent vigilants, parce qu'ils sont des vecteurs essentiels de la pandémie.

*Lors du repas, que ce soit pour les demi-pensionnaires ou les élèves en formule thermos, merci de **respecter scrupuleusement la séparation des classes**. Nous allons rétablir, dès le mardi 4 janvier, la séparation des élèves en thermos de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} dans la salle permanence du collège. Merci de veiller à garder sa propreté pour pouvoir y dérouler les études le plus vite possible après la pause méridienne. Deux salles sont à disposition des 1^{ère} et des T^{ales} thermos.

*Les options, activités périscolaires (à l'exception de l'AS qui sera pratiquée, pour les activités en intérieur par niveau uniquement) et le soutien seront maintenus en respectant les gestes barrières.

○ **Page 13, moments de convivialité :**

« *Compte tenu de la situation épidémique, les moments de convivialité entre élèves et personnels ou entre personnels doivent désormais être **prohibés**. En effet, ces derniers, par leur nature même, ne permettent pas le respect en continu des gestes barrières.* »

○ **Page 15, Réunions, RPP et portes ouvertes**

« *Les réunions avec les parents d'élèves, même organisées selon un système de prise de rendez-vous, conduisent à un brassage important de personnes et posent la question du respect de la distanciation physique. Elles sont donc vivement déconseillées. Afin de maintenir le lien, indispensable, avec les familles, des rendez-vous individuels seront proposés aux responsables légaux, de préférence à distance.* »

➤ La réunion post-3^{ème} est reportée au 24 janvier (18h) en présentiel, l'info post-1^{ère} est maintenue, en présentiel le 28 janvier et les infos post-T^{ale} et post-2^{nde} sont maintenues le 12 et 21 janvier en distanciel (cf ecoledirecte).

➤ La **réunion de parents de 3^{ème}** aura lieu les **21, 22 et 24 février en présentiel**.

En 1^{ère} elle aura lieu en **distanciel le 31 janvier et le 1^{er} février**. Je laisserai Mmes LEFEBVRE et LEROUGE vous en préciser les modalités d'organisation et de déroulement.

➤ Les **Portes ouvertes** (et le forum des métiers) prévues le 22 janvier sont **reportées au samedi 26 mars** en espérant qu'elles puissent être tenues en présentiel.

○ **Page 28, les activités de chorale**

« *Le port du masque et le respect des gestes barrières n'empêchent pas la pratique de ces activités. Pour les activités de ce type organisée en extérieur le port du masque s'impose pour les personnels et élèves des écoles, des lycées et collèges.* »

○ **Page 31-32, sorties et séjours scolaires (en France et à l'étranger)**

« *Les sorties scolaires sans hébergement (théâtre, musée, cinéma ...) et voyages scolaires avec nuitée(s) ne sont pas interdits. Au regard du contexte épidémiologique prévalant à la date du 3 janvier 2022, il est toutefois vivement recommandé de reporter les sorties scolaires comportant des activités en espace clos (théâtre, musée, cinéma ...), celles se déroulant à l'air libre (promenade en forêt, course d'orientation ...) pouvant naturellement être maintenues. S'agissant des voyages scolaires, il est conseillé de les reporter dans la mesure du possible. Au regard du contexte épidémiologique prévalant à la date du 3 janvier 2022, il est recommandé de reporter dans la mesure du possible les voyages scolaires à l'étranger.* »

La situation s'est **rapidement dégradée avant la 5^{ème} vague**, passant d'un état optimiste jusque mi-novembre à un constat beaucoup plus sombre trois semaines après seulement. **Je ne souhaite pas engager financièrement** l'établissement et potentiellement les familles dans des réservations que nous devrions honorer tout ou partie en annulant in extremis. J'imagine aussi que **nombre d'entre vous reconsidèrent le départ de leur enfant** dans le contexte de dégradation sanitaire et je ne veux pas me retrouver, le jour d'un départ, avec **une partie de l'équipe accompagnatrice en arrêt maladie COVID**. Pour ces raisons, j'ai décidé d'**annuler**, tant qu'il est encore temps, **tous les séjours pédagogiques prévus cette année**.



Page 32, les cours d'EPS

« Le maintien de la pratique des activités physiques et sportives est un objectif important pour l'année. Toutefois, il est très fortement recommandé de **prioriser les activités physiques et sportives en extérieur**. Lorsque la pratique en extérieur est impossible, des **activités de basse intensité compatibles avec le port du masque et les règles de distanciation doivent être privilégiées**. »

Sur ce point, nous revenons à la situation en fin d'année scolaire 2020-2021. Je laisserai l'équipe d'EPS organiser les Activités physiques et sportives en tenant compte des décisions qui nous parviendront de l'Inspection pédagogique régionale de la matière et des contraintes et possibilités matérielles offertes par nos installations pour faire cours d'EPS.

Les activités d'AS en intérieur respecteront le principe de **non-brassage interniveau**.



Pour finir sur une note plus légère, une nouveauté de la rentrée au collège :

A partir du mardi 4 janvier, NDA veut **promouvoir le plaisir de lire** et met en place le dispositif « un Ange passe... » : **deux fois par semaine**, pendant les **quinze dernières minutes** de la journée, tout le **collège** (élèves, professeurs, personnels...) s'arrête, chacun sort le livre qu'il a ramené et bouquine. Le **type de livre est totalement libre** (roman, bande dessinée, documentaire, magazine...) mais c'est forcément un objet-livre – pas de lecture sur la tablette.

L'opération durera jusque la fin de l'année scolaire et alternera :

- les semaines impaires : un ange passe le mardi et le vendredi (semaine du 3, du 17 janvier...)
- les semaines paires : un ange passe le lundi et le jeudi (semaine du 10, du 24 janvier...)

Et confier notre nouvelle année...



Seigneur,

Tu nous as confié la vie de nos enfants, béni sois-tu !
Notre responsabilité de parents fait notre bonheur,
Mais elle peut aussi parfois être lourde et difficile.

Aide-nous à être fidèles à nos engagements, à nous appuyer l'un sur l'autre
Dans un dialogue confiant et à savoir nous pardonner.
Fais que notre témoignage puisse inspirer nos enfants
Les rassurer dans leurs doutes, les fortifier dans leurs convictions.

Apprends-nous à discerner les bonnes décisions à prendre et donne-nous la force de les tenir.
Aide-nous à être pour nos enfants la figure rassurante du « don » qui ouvre à la vie
Et la figure structurante du « non » qui les préserve du mal.

Nous avons fait le choix de Stanislas*
pour que nos enfants soient « élevés » dans toutes les dimensions de leur personne,
grâce à l'engagement des équipes éducatives et pédagogiques.
Fais-nous vivre ce compagnonnage éducatif dans la confiance mutuelle,
Dans la vérité des relations, dans la recherche partagée du meilleur bien.

Seigneur, par l'intercession de la Sainte Famille
au sein de laquelle tu as souhaité naître et grandir, nous te prions pour notre famille.
Dans la diversité de toutes les situations que nous connaissons, heureuses ou difficiles,
Nous te confions son unité, sa paix, sa joie. Amen.

**Institution catholique dans le VI^e arrondissement de Paris*